

Guide technique N4DS-DADS-U

Guide technique CRPNPAC pour la norme N4DS-V01X10

(Déclaration annuelle des salaires 2015)

Préambule

Depuis la campagne 2013, portant sur les salaires 2012, la DADS-U (Déclaration Automatisée de Données Sociales-Unifiée) est portée par la norme N4DS.

La CRPN fait partie des partenaires concernés par la norme N4DS (V01X10) pour les salaires 2015.

La CRPNPAC est partenaire TDS.

Objectifs

L'objectif de ce guide est d'aider au remplissage des données indispensables à la CRPN pour la N4DS V01X10 (salaires 2015).

Il est à noter que les informations intéressant la CRPNPAC n'ont pas vu de changement par rapport à la V01X09.

Transmission de la DADS-U

La transmission de la DADS-U à la CRPN peut s'effectuer par :

- ⇒ DADSNET : saisie en ligne de la DADS via le site e-ventail
- ⇒ Net-Entreprise

Version de la norme

La version de la norme N4DS acceptée est la V01X10.

Guide technique N4DS-DADS-U

Caractéristiques techniques

1. Le fichier DADS-U

Schéma physique du fichier DADS-U :

- ⇒ Le fichier est de longueur variable, avec un maximum de 256 caractères.
- ⇒ Chaque enregistrement se termine par un retour chariot et un saut de ligne.
- ⇒ La virgule est utilisée comme séparateur de champ.
- ⇒ La valeur de la rubrique est incluse entre deux apostrophes ou deux quotes.

2. Message pour la CRPN

Le message attendu par la CRPN correspond au message DADS-U TDS : la rubrique S20.G01.00.004.001 (code nature de la déclaration) doit être renseignée avec « 01 » pour une DADS-U complète, avec « 02 » pour une DADS-U TDS (TDS seul).

Principales spécificités

Codes populations concernées par notre organisme : 10 (salarié sous contrat de droit privé), **13** (salarié sous contrat de droit privé travaillant dans des organismes de droit public), et **43** (agent de droit public non fonctionnaire).

⇒ Pour un **salarié sous contrat de droit privé** :

Les catégories socioprofessionnelles (PCS) seront renseignées dans la rubrique **S40.G10.05.011.001**. Les valeurs attendues sont :

- ➡ « **546d** » pour les « Hôtesse de l'air et stewards »
- ➡ « **389b** » pour les « Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile »

Dans ce cas, il conviendra de renseigner la rubrique **S40.G10.05.011.002** (complément PCS) afin de préciser s'il s'agit

- d'un navigant technique : « **T389** »
- ou d'un navigant commercial : « **C389** »

Guide technique N4DS-DADS-U

⇒ Pour un **agent sous statut d'emploi de droit public** :

Les catégories socioprofessionnelles (PCS) seront renseignées dans la rubrique **S40.G10.10.011.001**. Les valeurs attendues sont :

- « **546d** » pour les « Hôtesse de l'air et stewards »
- « **389b** » pour les « Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile ».

Dans ce cas, il conviendra de renseigner la rubrique **S40.G10.10.011.002** (complément PCS) afin de préciser s'il s'agit

- d'un navigant technique : « **T389** »
- ou d'un navigant commercial : « **C389** »

Attention : Il faudra vous assurer que les catégories socioprofessionnelles des cotisants à la CRPNPAC, dans votre base de données, sont « 389b » ou « 546d ». En effet, le sous-groupe annuel S65.G55.05 (CRPNPAC) n'est possible que si une des périodes S40 du salarié est renseignée avec un code PCS à « 389b » ou « 546d ».

Le sous-groupe S65.G55.05

Le sous-groupe annuel S65.G55.05 sert à déclarer les salaires et les jours. Ces rubriques sont réservées à notre organisme. Il s'agit de cumuls annuels de jours et de salaires.

⇒ **Le code type de cotisation** :

- Il est renseigné dans la rubrique **S65.G55.05.001** : Code type de cotisation.
 - A renseigner avec **01** si cotisation au taux **normal**.
 - A renseigner avec **02** si cotisation au taux **majoré**.

⇒ **Les salaires à déclarer à la CRPNPAC** seront renseignés dans les rubriques :

- **S65.G55.05.002** (salaire brut du personnel navigant de l'aviation civile)
- **S65.G55.05.003** (salaire plafonné, soumis à cotisation aux fonds de retraite et d'assurance, du personnel navigant de l'aviation civile)
- **S65.G55.05.004** (salaire plafonné, soumis à cotisation au fonds de majoration, du personnel navigant de l'aviation civile) – Attention : le salaire soumis au fonds de majoration est plafonné à un plafond annuel Sécurité sociale (soit 38 040 € pour 360 jours).

⇒ **Les jours à déclarer à la CRPNPAC** seront renseignés dans la rubrique **S65.G55.05.074** (nombre de jours CRPNPAC) : 360 pour une année complète, 30 jours pour un mois.

Guide technique N4DS-DADS-U

Si un navigant cotise durant une même année au taux normal et au taux majoré, il faudra renseigner le groupe de rubriques deux fois. Exemple :

S65.G55.05.001,'01'

S65.G55.05.002,'12214.32'

S65.G55.05.003,'12214.32'

S65.G55.05.003,'9510.00'

S65.G55.05.074,'90'

S65.G55.05.001,'02'

S65.G55.05.002,'32145.44'

S65.G55.05.003,'32145.44'

S65.G55.05.004,'28530.00'

S65.G55.05.074,'270'

Dans cet exemple, la cotisation au taux normal concerne 90 jours et porte sur 12 214,32 euros. La cotisation au taux majoré concerne 270 jours et porte sur 32 145,44 euros.

Guide technique N4DS-DADS-U

STRUCTURE DE LA DADS-U POUR LA CRPN

1. S10 : Envoi

S10.G01.00 : émetteur

Zones obligatoires pour la CRPN

N° rubrique	Nom rubrique	Commentaires
S10.G01.00.001.001	SIREN de l'émetteur	
S10.G01.00.001.002	NIC de l'émetteur	
S10.G01.00.002	Nom ou raison sociale de l'émetteur	
S10.G01.00.003	Adresse	Décomposition en 9 sous-rubriques
S10.G01.00.004	Référence de l'envoi	
S10.G01.00.009	Code service choisi	Renseignée avec 40 pour la DADS-U
S10.G01.00.010	Code envoi fichier d'essai ou réel	Renseignée avec 01 pour un fichier de test, avec 02 pour un fichier réel
S10.G01.00.011	Norme utilisée (code version + code révision)	V01X10
S10.G01.00.012	Code table des caractères utilisables	Renseignée avec 01

Guide technique N4DS-DADS-U

S10.G01.01 : contact émetteur

Zones obligatoires pour la CRPN

N° rubrique	Nom rubrique	Commentaires
S10.G01.01.001.001	Code civilité	
S10.G01.01.001.002	Personne à contacter	
S10.G01.01.002	Code domaine d'intervention	Renseignée avec 01 pour administratif, 02 pour informatique, 03 pour autre
S10.G01.01.005	Adresse mél	
S10.G01.01.006	Adresse téléphonique	

Guide technique N4DS-DADS-U

2. S20 : Déclaration

S20.G01.00 : déclaration de l'entreprise

Zones obligatoires pour la CRPN

N° rubrique	Nom rubrique	Commentaires
S20.G01.00.001	SIREN de l'entreprise	
S20.G01.00.002	Raison sociale de l'entreprise	
S20.G01.00.003.001	Début de la période de référence de la déclaration	Renseignée au format JJMMAAAA
S20.G01.00.003.002	Fin de la période de référence de la déclaration	Renseignée au format JJMMAAAA
S20.G01.00.004.001	Code nature de la déclaration	Renseignée avec 01 pour une dads-u TDS complète, avec 02 pour une dads-u TDS salaires
S20.G01.00.004.002	Code type de la déclaration	
S20.G01.00.005	Numéro de fraction de la déclaration	
S20.G01.00.007	Code devise de la déclaration	Renseignée avec '01' : euro
S20.G01.00.008	NIC de l'établissement siège	
S20.G01.00.009	Adresse de l'établissement siège	Décomposition en 9 sous-rubriques
S20.G01.00.018	Code périodicité de la déclaration	Renseignée avec A00 : annuelle

Guide technique N4DS-DADS-U

3. S30 : Salarié

S30.G01.00 : identification du salarié

Zones obligatoires pour la CRPN

N° rubrique	Nom rubrique	Commentaires
S30.G01.00.001	Numéro d'inscription au registre	
S30.G01.00.002	Nom de famille	
S30.G01.00.003	Prénoms	
S30.G01.00.007	Code civilité	
S30.G01.00.008	Adresse	Décomposition en 9 sous-rubriques
S30.G01.00.009	Date de naissance	
S30.G01.00.011	Code département de naissance	
S30.G01.00.012	Pays de naissance	

4. S40 : Période d'activité

S40.G01.00 : période d'activité

Zones obligatoires pour la CRPN

N° rubrique	Nom rubrique	Commentaires
S40.G01.00.001	Début de période d'activité déclarée	
S40.G01.00.002.001	Code motif début de période	
S40.G01.00.003	Fin de période d'activité déclarée	
S40.G01.00.004.001	Code motif fin de période	
S40.G01.00.005	NIC de l'établissement d'affectation	

Guide technique N4DS-DADS-U

S40.G10.00 : situation administrative générale du salarié

Zones obligatoires pour la CRPN

N° rubrique	Nom rubrique	Commentaires
S40.G10.00.005	Code population d'emploi du salarié ou de l'agent	10 : salarié sous contrat de droit privé 13 : salarié sous contrat de droit privé travaillant dans des organismes de droit public 43 : agent de droit public non fonctionnaire
S40.G10.00.010	Nature de l'emploi	

S40.G10.05 : situation administrative spécifique du salarié sous contrat de droit privé

Zones obligatoires pour la CRPN (codes population 10 et 13)

N° rubrique	Nom rubrique	Commentaires
S40.G10.05.011.001	Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	Renseigner avec le code PCS-ESE : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 546d pour les « Hôtesse de l'air et stewards » ▪ 389b pour les « Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile »
S40.G10.05.011.002	Complément PCS-ESE	Si la catégorie socioprofessionnelle est « 389b », renseigner cette zone avec : <ul style="list-style-type: none"> ▪ C389 pour les PNC ▪ T389 pour les PNT

S40.G10.10 : situation administrative spécifique de l'agent sous statut d'emploi de droit public

Zones obligatoires pour la CRPN (codes population 43)

N° rubrique	Nom rubrique	Commentaires
S40.G10.10.011.001	Code catégorie socioprofessionnelle	Renseigner avec le code PCS-ES : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 546d pour les « Hôtesse de l'air et stewards » ▪ 389b pour les « Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile »
S40.G10.10.011.002	Complément PCS-ESE	Si la catégorie socioprofessionnelle est « 389b », renseigner cette zone avec : <ul style="list-style-type: none"> ▪ C389 pour les PNC ▪ T389 pour les PNT

Guide technique N4DS-DADS-U

5. S65 : Données annuelles

S65.G55.05 : CRPNPAC

Zones obligatoires pour la CRPN

N° rubrique	Nom rubrique	Commentaires
S65.G55.05.001	Code type de cotisation annuelle CRPNPAC	01 – cotisation normale 02 – cotisation majorée
S65.G55.05.002	Salaire brut du personnel navigant de l'aviation civile	
S65.G55.05.003	Salaire plafonné, soumis à cotisation aux fonds de retraite et d'assurance, du personnel navigant de l'aviation civile	Plafonné à 8 plafonds annuels Sécurité sociale
S65.G55.05.004	Salaire plafonné, soumis à cotisation au fonds de majoration, du personnel navigant de l'aviation civile	Plafonné à 1 plafond annuel Sécurité sociale
S65.G55.05.074	Nombre de jours CRPNPAC	360 jours pour une année complète, 30 jours pour un mois complet. Un mois incomplet est décomposé en jours calendaires

6. S80 : Etablissement

S80.G01.00 : identification INSEE des établissements

Zones obligatoires pour la CRPN

N° rubrique	Nom rubrique	Commentaires
S80.G01.00.001.002	NIC de l'établissement	

7. S90 : Envoi totaux

S90.G01.00 : total de l'envoi

Zones obligatoires pour la CRPN

N° rubrique	Nom rubrique	Commentaires
S90.G01.00.001	Nombre total de rubriques	
S90.G01.00.002	Nombre de structures S20	